

## **AVIS PUBLIC**

## DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DES RAPPORTS DES VÉRIFICATEURS EXTERNES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

AVIS public est, par les présentes, donné par la soussignée, qu'à la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Cowansville, qui se tiendra le **21 juin 2021 à 19 h 30**, à huis clos, par vidéoconférence diffusée en direct via la plateforme Facebook en raison de l'état d'urgence sanitaire déclaré par le gouvernement québécois et suivant les décrets et arrêtés ministériels en vigueur, le rapport financier et les rapports des vérificateurs pour l'exercice financier de l'année 2020 seront déposés par la trésorière conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Cowansville, ce 14 juin 2021

La greffière.

Julie Lamarche, OMA